



Chers amis généalogistes,

Ce mois-ci, nous inaugurons notre nouveau local à Nice, en remplacement du MIN. Il se trouve à côté de l'église Saint-Paul et de la piscine du Piol. Je n'ai pas résisté à la tentation de vous trouver une aquarelle du XIXe siècle, avec vue sur Nice, depuis le château du Piol qui n'existe plus aujourd'hui. C'était la campagne, avec quelques



exploitations et quelques bâtiments de-ci de-là. C'est un nouveau local pour les réunions qui reprennent à Nice ce mois-ci, comme à Menton/Roquebrune et Villeneuve-Loubet. Ces dernières semaines, la situation sanitaire s'améliorant, nous avons pu aussi participer à trois manifestations dans la région.

La reprise, cela fait du bien pour les rencontres et le moral, il n'y a plus qu'à espérer que cette période « Covid » se transforme en mauvais souvenir.

À très bientôt.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Nice-AD06. Le dernier dimanche du mois à 14h. Animée par Guy Sidler / Claudine Poirier

La situation sanitaire s'améliorant nous reprenons :

- Réunion d'entraide à Nice St Paul : Les 1^e et 3^e lundis du mois à 14h animée par Guy Sidler / Claudine Poirier
- Réunion d'entraide à Nice St Paul : Le dernier samedi du mois de 9h à 11h30 et de 14h à 17h animée par Annick Girardet / Guy Sidler / Claudine Poirier ;
- Réunion de Villeneuve-Loubet : Le 2^e jeudi du mois à 14h animée par Mireille Ghigo ;
- Réunion de Menton / Roquebrune : Les 1^e et 3^e samedis à 14h animée par Gabriel Maurel ;

Nous maintenons des réunions en visioconférence en plus de nos réunions d'entraide généalogique tous les quinze jours, les 2^e et 4^e lundi du mois à 14h.
Les visioconférences sont à l'adresse: <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Adresse du local de Nice

Notre nouveau local se trouve dans le quartier Mantéga / Piol, au 28 avenue de Pessicart (bâtiment à droite de l'église Saint-Paul).
Tél : 09 50 73 13 63

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous. Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétaire : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com
- Contact pour la permanence de Nice au MIN
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 3^e trimestre 2021 de la base AGAM :

- BLAUSASC : naissances 1799-1813, 186 actes.

- BREIL/ROYA, Piene : naissances 1671-1741, 610 + 1674 actes.

- BREIL/ROYA, Piene : décès 1780-1841, 1354 actes.

- CUEBRIS : naissances 1825-1837 & 1861-1887, 164 + 194 actes.

- UTELLE : décès 1794-1795, 81 actes.

- VILLEFRANCHE/MER : décès 1825-1837, 776 actes.

Soit 5 039 actes supplémentaires.

La base compte au total 1 356 205 actes.

Alain Otho

Notre nouveau local :

Nous devons déménager de notre

bureau du MIN en septembre, car le MIN doit être déplacé à la Baronne, ce que nous avons fait effectivement le 17 septembre.

Notre nouveau local, d'une surface équivalente, se trouve à droite de l'église Saint-Paul, dans le quartier de la Mantéga à Nice. La pièce est très bien éclairée avec trois fenêtres donnant plein sud sur la placette devant l'église. C'est un profond changement par rapport au MIN qui était en zone périurbaine, avec un stationnement garanti pour les automobilistes. Là, nous

sommes en ville, c'est beaucoup plus vivant et c'est assez bien desservi par les transports en commun, mais avec tout de même quelques places de parking devant.



Nous sommes en train de peaufiner notre installation afin de pouvoir reprendre dans de bonnes conditions nos réunions ce mois d'octobre.



Nous allons sans doute organiser une semaine portes ouvertes afin que les adhérents intéressés puissent venir découvrir les lieux. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont aidés dans la recherche du local et dans le déménagement. Il faut maintenant que nous

prenions nos marques dans ce nouvel environnement.

P. Cavallo

Recensements :

Que contiennent les recensements ?

Difficile de répondre à cette question sans préciser de quel recensement il s'agit. Il n'y a rien de commun entre ceux de 1795, 1851 et 1931 si ce n'est les nom et prénom des recensés et encore tous les individus ne sont pas toujours recensés.

Mais avant d'examiner leur contenu, regardons d'un peu plus près les dates. Avant tout, une précision concernant les recherches sur Internet : le RGPD, règlement général sur la protection des données, redéfinit, au niveau européen, les règles de mise en ligne et le décret du 10 décembre 2018 précise que seules les listes nominatives de plus de 75 ans sont accessibles en ligne.

Voyons maintenant ce que nous pouvons trouver dans les archives.

Dans certaines archives, les recensements commencent dès 1791 (pour certaines communes seulement), ailleurs la première date que l'on rencontre est 1906. Pourquoi une telle disparité ?

L'explication est très simple : l'instruction ministérielle du 12 août 1887 qui préconisait de détruire les listes antérieures au dernier dénombrement de population (1886) versées par la Préfecture aux AD.

Toutefois, avec un peu (ou beaucoup) de chance, la collection communale peut pallier à cette absence. Il faudra alors consulter les dépôts faits par chaque commune voire rechercher dans les mairies directement. Il faut aussi savoir que, selon les dates, les dénombrements de populations ne sont pas conservés au même endroit. Ceux datant de la période révolutionnaire (1791-1799), le sont en **série L** (documents de la période

révolutionnaire) dans le fonds du département ou des municipalités ou dans les fonds versés par la commune.

À partir de 1800, ces mêmes documents, dénombrements communaux et états récapitulatifs, sont classés en **sous-série 6M** (Population, affaires économiques, statistiques).

La période révolutionnaire ou les balbutiements du recensement :

Selon les communes, les renseignements peuvent être très différents.

Ex 1 : An 2 _ Commune de Lihons dans la Somme

État de la population :

Un état très sommaire, tout est manuscrit : Sur chaque page une série de quatre colonnes, une ligne par famille. Pour les femmes, les enfants ou les domestiques on ne mentionne ni le nom ni le prénom, juste le nombre.

N° des familles	Nom et prénoms des citoyens de tous âges et de tous sexes	Nombre	Votants

Les votants, c'est-à-dire uniquement les hommes de plus de 25 ans domiciliés et contribuables dans la commune sont les seuls dont on mentionne le nom et prénom (le reste de la population n'a que peu d'intérêt).

Ex 2 : 1792 Commune d'Yvrench dans la Somme.

État de la population depuis l'âge de 12 ans et au-dessus, les enfants de moins de 12 ans ne sont pas recensés (ainsi un couple avec cinq enfants en bas âge apparaît comme un couple sans enfant).

Un état très sommaire, tout est manuscrit :

Sur chaque page deux séries de quatre colonnes. On imagine le rédacteur un peu perdu pour remplir ce document. Dans la dernière colonne il a écrit seulement 4 professions (pour 122 familles) à la place il a préféré indiquer « sa femme » pour chaque épouse d'un citoyen.

N ^o	Noms des citoyens de tous âges et de tous sexes	Nombre total	Profession
	ci contre	708	190
176	La Genevieve femme de M. le citoyen Labouge	2	1
177	garçon de M. la femme et 2 enfants	4	1
178	Antoine le clerc de M. la femme	6	1
179	Charles marié de M. la femme et 2 enfants	4	1
180	Jean marié Villant de M. la femme	3	1
181	Pierre marié de M. la femme	3	1
182	Louis marié de M. la femme	6	1
183	Armand marié de M. la femme et 2 enfants	4	3

Ex 3 : 1795 Une commune de la Somme. État de la population depuis l'âge de 12 ans et au-dessus, les enfants de moins de 12 ans ne sont toujours pas recensés.

Un état très sommaire, encore, sur chaque page une série de quatre colonnes dont la dernière ne sert à rien puisqu'elle reste totalement vide

Ex 4 : 1795 Commune de Bacon dans le Loiret.

Pour la première fois on voit apparaître la distinction garçon /filles mais surtout une mention inédite : la date d'entrée dans la commune.

Noms et prénoms de tous les habitants	Profession	Âge	Etat	Population habituelle	Nombre
...

Ex 5 : 1806 Commune d'Andonville dans le Loiret.

On voit apparaître des registres imprimés où les différentes rubriques deviennent plus précises. Quelquefois même, les renseignements concernant le maire et les personnalités de la commune sont aussi imprimés sur la première page.

DEPARTEMENT DE LA LOIRET. POPULATION DE LA COMMUNE D'Andonville — AU 1^{er} JANVIER 1806.

JURISDICTION (Somme)

TABLEAU des Habitans de la Commune d'Andonville dressé par les Maire & Adjoint, contenant l'Etat nominatif desdits Habitans au dessus de dix ans, celui des Militaires sous les Drapeaux, & l'indication en chiffres de tous les enfans de dix ans & au dessous.

NOMS DES CITOYENS	N ^o	N ^o	NOMS ET PRÉNOMS de tous les habitans dans chaque commune, & des Militaires sous les Drapeaux, & les enfans des deux sexes, de dix ans & au dessous exceptés.	ETATS ou Professions quelconques, même le maraîcher.	AGES						TOTAL des habitans au dessus de dix ans et au dessous.
					des hommes		des femmes		des enfans		
Exemple.	1.	1.	Claude-Nicolas, Elisabeth-Nicolas, Michel-Nicolas, militaire, Claude-Nicolas, François-Nicolas, Un garçon & une fille au dessus de dix ans, Claire-François, veuve Nicolas, Armand-François, garçon de labour, Jeanne-Pierre, servante.	Laborateur.	30	40	11	11	11	11	11
Grand-Rec.											
Grand-Rec.	1.	1.	Gabriele-Claude, veuve Joseph, François-Jacques, militaire, Guillaume-Jacques.	Vigneron.	30	32	11	11	11	11	11
Grand-Rec.	1.	1.	Armand-Guillaume, cultivateur, Pierre-François domestique, Anne-Pierre, domestique.	Propriétaire.	40	40	11	11	11	11	11

Ex 6 : 1810 Commune de Saint-Léonard-des-Bois dans la Sarthe.

Outre le fait que les enfants sont désignés par leur prénom et leur âge, dans la dernière colonne intitulée

« **Observations sur les talents du chef de famille. Jouit-il de la confiance et de l'estime de ses concitoyens** » le rédacteur a noté seulement si la personne savait ou non écrire, signer. Cependant à la même date, certaines communes de ce même département se contentent d'un tableau manuscrit des plus succincts.

Ex 7 : Commune de La-Chapelle-Huon dans la Sarthe.

1810: Tableau De Population De La Commune De La-Chapelle-Huon

Audouin (Antoine) 60	+ (Dette) Compagnie (Francis) 21
Maurice (Dore) 57	Mabile (Antoine) 11
Maurice (Antoine) 57	Mabile (Antoine) 11
Armand (Gilles) 57	pe (Antoine) (de la) 25
Maurice (Antoine) 57	
Armand (Antoine) 57	Antoine (Antoine) (de la) 25
Armand (Antoine) 57	Antoine (Antoine) (de la) 25
Jean (Antoine) 57	
Michel (Antoine) 57	Jehan (Antoine) (de la) 25
Maurice (Antoine) 57	pe (Antoine) (de la) 25
Armand (Antoine) 57	
Armand (Antoine) 57	pe (Antoine) (de la) 25

Comme on le voit, les renseignements fournis par ces différents recensements sont très disparates et varient selon les années, mais aussi d'une commune à l'autre. Cela peut être dû en partie au degré de richesse

de la commune, mais aussi à la volonté du maire et de ses adjoints.

Mais il faut attendre 1836 pour que commence la grande série de recensements systématiquement dressés à base d'états nominatifs établis par les communes.

Prescrit par la circulaire du Ministre de l'Intérieur du 10 avril 1836, le recensement de population, à faire dans chaque commune, doit comprendre les individus de **tout âge et de tout sexe**, habitants ou domiciliés dans la commune, même ceux qui en seraient temporairement absents. C'est la première fois que tous les individus sont recensés même les enfants de quelques mois (un vrai bonheur pour le généalogiste).

Il doit être établi par famille ou ménage. Et tout cela dans un ordre précis d'abord les habitants du bourg puis ceux des hameaux selon un ordre topographique : quartier, rue, maison.

Pour la première fois, toutes les communes ont les mêmes documents imprimés Les différentes rubriques que l'on va trouver sont :

- **Nom**
- **Prénoms**
- **Profession**
- **Âge (remplacé par Année de naissance en 1906)**
- **Situation personnelle (marié, veuf...)** (remplacé par **Position dans le ménage**)
- **Nationalité**

Rubriques auxquelles, selon les années, vont s'ajouter quelques autres supplémentaires :

- **Sachant lire ou écrire (1831)**
- **Contribution au rôle de la commune (1831)**
- **Non-imposition (1831)**
- **Nature de la couverture des maisons (1831) (1841)**
- **Religion (1851)**
- **Infirmités et maladies (1851)**
- **Lieu de naissance (1901) (déjà apparue en 1872 et 1876),**
- **Position sociale (patron, ouvrier ou employé)**

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, on assiste à la fin des recensements quinquennaux. Avec le baby-boom de l'après-guerre, de 1946 à 1975 la population augmente de façon significative, les recensements deviennent plus onéreux et

difficiles à organiser. De 1946 à 1999, les intervalles entre deux recensements s'allongent de 6 à 9 ans (1954-1962-1968-1975-1982- 1990-1999), préfigurant le déclin de ce mode de fonctionnement. 1999 verra le dernier recensement effectué sur toute la population en même temps.

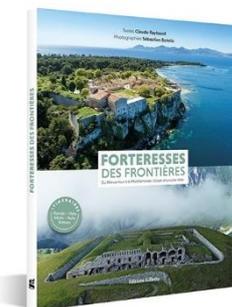
Aujourd'hui, le recensement n'a plus rien de commun avec les précédents. Depuis 2004, on ne compte plus qu'une partie de la population chaque année, et l'Insee en tire des estimations pour toute la population.

A. Girardet

LE COIN DU LECTEUR :

Forteresses des frontières

Du Mercantour à la Méditerranée, Ubaye et proche Italie



Textes de Claude Raybaud et photographies de Sébastien Botella
Territoires limitrophes depuis des siècles, les Alpes-Maritimes, les confins de la Provence et la proche Italie ont été

façonnés par les aléas de l'histoire. On trouve ainsi des ouvrages défensifs de toutes tailles, souvent accrochés aux reliefs les plus hardis.

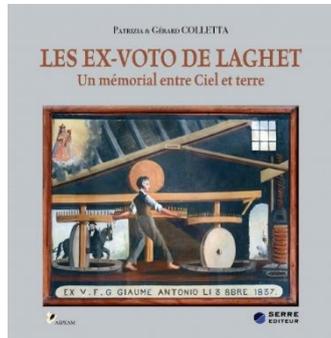
Désormais inoffensifs, certains tombent peu à peu en ruine ou se laissent envahir par des forêts sauvages, tandis que d'autres sont restaurés et ouverts à la visite. Mais pour chacun, la vision par drone permet d'en entrevoir des facettes jusque-là insoupçonnées, mêlant détails architecturaux et arabesques stylisées surprenants.

Ce livre, enrichi de descriptifs pratiques, propose de découvrir cinquante forteresses, choisies parmi les plus exceptionnelles de notre patrimoine transfrontalier.

Les ex-voto de Laghet

Un mémorial entre Ciel et terre par Patrizia et Gérard COLLETTA

Fruit de plus de quinze années de recherches, cet ouvrage propose pour la



première fois une monographie et un catalogue raisonné des 1215 ex-voto peints du Sanctuaire de Notre-Dame de Laghet (dont 406 classés Monument Historique). Chaque

tableau est accompagné d'un descriptif détaillé avec son emplacement dans le cloître-déambulatoire entourant la chapelle, dans le musée ou dans la crypte. Du plus ancien de l'une des plus importantes collections de France, voire d'Europe, daté de 1792, jusqu'à celui déposé en 2019, les ex-voto témoignent du « Merci » adressé à Notre-Dame de Laghet, Médiatrice de toutes les Grâces, vénérée en ces lieux depuis 1652 pour Sa maternelle protection.

Classés par thème, accident, maladie, guerre, ex-voto marin... les ex-voto narrent le quotidien des Niçois, Monégasques, Provençaux, Ligures et Piémontais, avec des péripéties inattendues comme la visite chez un notaire, l'enfant tombé dans les égouts, l'accident du journaliste du New-York Times à Paris, la calèche de touristes renversée en Tunisie, l'enlèvement de quatre enfants dans la Vienne, la capture d'un Niçois par la marine argentine, le naufrage d'un vaisseau en mer de Chine, la tentative d'assassinat d'un liquoriste à Villefranche-sur-Mer, la catastrophe ferroviaire de Monte-Carlo ou l'éboulement de la colline du Château à Nice...

« Faire du neuf avec de l'ancien », voilà le défi des auteurs partis à la rencontre des protagonistes du « drame évité et de la grâce reçue » pour 200 ex-voto choisis dans le corpus. Une enquête minutieuse avec des

sources puisées dans la presse, les archives civiles ou militaires, la généalogie ou le témoignage du donateur lui-même 70 ans après les faits...

Une première dans le domaine de la dévotion populaire et du geste votif avec une approche qui laisse entrevoir la singularité de l'expérience chrétienne et l'ex-voto dans sa dimension d'intériorité.

VISITE DES ARCHIVES DIOCÉSAINES :

Notre ami Gilles Bouis, archiviste et bibliothécaire du diocèse de Nice, délégué épiscopal à l'art sacré, a très gentiment invité les adhérents de l'AGAM à visiter, le 19 juillet, le nouveau centre diocésain d'art sacré ainsi que l'extension des archives du diocèse dans la crypte de l'église Sainte-Jeanne d'Arc.

La bibliothèque diocésaine possède une très belle collection d'ouvrages et



d'incunables précieusement conservés à une température et une hygrométrie très contrôlées, nécessaires à la fragilité et la valeur de ces éléments. L'extension des archives de conception très moderne

va permettre de stocker dans de très bonnes conditions tous les documents qui vont enrichir le corpus dans les prochaines dizaines d'années.



Dans la partie dédiée à l'art sacré nous avons pu découvrir une magnifique



collection de vêtements épiscopaux dont certains n'étaient pas du tout classiques comme une chasuble art-déco. Cette modernité de l'entre-deux guerres des années 1930 se caractérise par des motifs géométriques

typiques des créateurs de cette époque. Comme l'architecture, les arts liturgiques comme la paramentique n'ont pas échappé à ce courant artistique. Puis ce fut aussi l'occasion de découvrir l'exposition inaugurale « Trésors du patrimoine de l'Église de Nice » qui devait ouvrir ces portes en octobre dernier. Cette exposition à caractère temporaire fera place à une nouvelle dans ce nouvel espace culturel dédié à l'art sacré.

Voici un reportage filmé pour ceux qui n'ont pas pu être présents (cliquer sur le lien) :

<https://youtu.be/-19te0GVZTc>

P. Cavallo

MENTON :

La journée des associations du

4 septembre est la première manifestation à laquelle l'Agam a participé depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Le passe sanitaire était bien sûr obligatoire pour entrer dans le palais de l'Europe. Nous avons dû appliquer, bien entendu, les habituels gestes barrières. Malgré cela, pour pas mal d'entre nous, cela faisait tout drôle de reprendre contact avec le public.



Nous avons eu beaucoup de visiteurs, des curieux, de nouveaux adhérents et d'autres beaucoup plus anciens. D'une façon générale, j'ai le sentiment que les gens avaient envie de ressortir, de rencontrer du monde et de découvrir des activités. Nous avons eu la visite de M. Jean-Claude Guibal, maire de Menton, qui se réjouissait aussi de la reprise de l'activité dans sa commune.

P. Cavallo

SAINT-VALLIER-DE-THIEY :

La journée des associations historiques

des Alpes-Maritimes s'est tenue cette année à Saint-Vallier-de-Thiey le 18 septembre, après avoir été plusieurs fois reportée en raison de la crise sanitaire qui a bouleversé nos agendas et nos habitudes.

Cette journée a été organisée de main de maître par l'association Castrum des Alpes-Maritimes, en partenariat avec l'association pastorale et patrimoine et la mairie du village. La matinée a été consacrée à une visite guidée de l'agglomération ancienne, qui nous a fait découvrir les vestiges du Moyen Âge et les restes des différents niveaux de fortification. Après un déjeuner qui a été servi par un traiteur de très bonne qualité, nous avons ouvert le forum où l'Agam avait un stand pour présenter ses objectifs et ses réalisations.



Cela faisait un certain temps que nous n'avions plus pu échanger avec les visiteurs et nos confrères des autres associations. Nous avons été heureux et satisfaits de pouvoir reprendre des contacts en public.



Rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine. La journée se tiendra cette fois-ci dans le comté de Nice. La tradition consiste à organiser tour à tour cette journée

alternativement en rive droite du Var puis en rive gauche l'année d'après.

Grâce à la participation de Monique Debrabant et Marc Duchassin, tous deux "régional de l'étape", la journée a été un franc succès.

P. Cavallo

FÊTE DE SAINT JÉRÔME :

Cela devient maintenant une tradition, le Diocèse de Nice et Gilles Bouis, archiviste et bibliothécaire, nous invitent chaque année, depuis dix ans, à la fête de saint Jérôme, docteur de l'Église et traducteur de la Bible, à assister à la messe de rentrée de la bibliothèque et des archives. Nous avons été assez nombreux, de l'AGAM, à nous retrouver à la chapelle de la Maison du Séminaire, boulevard Franck Pilatte à Nice.



Dans l'assistance, nous avons pu côtoyer pas mal de personnes, connues localement, du monde de l'histoire, des bibliothèques et des archives.



La messe a été célébrée par Mgr Cyril Geley, vicaire général. Aux orgues de la chapelle, Laurent-Cyprien Giraud titulaire. La soirée a été clôturée par un vin d'honneur servi sur la terrasse de la Maison du Séminaire surplombant la jetée du port, avec un coucher de soleil qui aurait pu faire pâlir d'envie plus d'un photographe amateur.

P. Cavallo

MOUANS-SARTOUX :

Le Festival du livre de Mouans-Sartoux s'est déroulé les 1,2, 3 octobre cette année, après un an d'absence.



Le thème était « Toujours la vie invente » Comme l'écrit Marie-Louise Gourdon, la commissaire du festival, c'est sur ce sujet résolument positif que le festival s'est ouvert. Elle propose d'imaginer le monde de demain, des solutions pour s'adapter à cet environnement qui change sous nos yeux, inventons l'avenir...

C'est toujours un gros événement culturel, avec un public important qui était de retour. Nous n'avons pas eu les scolaires comme par le passé le vendredi, ce sera pour l'année prochaine.



Nous avons profité de l'occasion pour faire la promotion de notre projet Augusta06 qui est un arbre collaboratif des familles du 06. Dans l'ensemble, nous avons fait quelques belles rencontres, ainsi que parmi les autres exposants, et la publicité pour notre association a été réussie.

P. Cavallo

Bulletin de l'AGAM – Octobre 2021

GÉNÉALOGIE PRATIQUE :

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Recensements de Nice :

Monsieur Jean Jacques Prignaud a poursuivi son indexation des noms de famille dans les recensements de Nice. Il a réalisé un index des noms (recensement en ligne AD 06) pour 1896 Est. Chaque nom est associé au numéro de page Internet. La prochaine "livraison"(1896 Ouest) est prévue vers décembre 2021.

NB : Les recensements antérieurs depuis 1815 voir forum Geneanet 06 "post" 31/8/2020 (jjp5649).

Le lien sur Geneanet :

[Nice - Relevés d'état civil, acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, etc... - Geneanet](#)

Remarque : Les noms à particule sont à "De"

Pour les débutants :

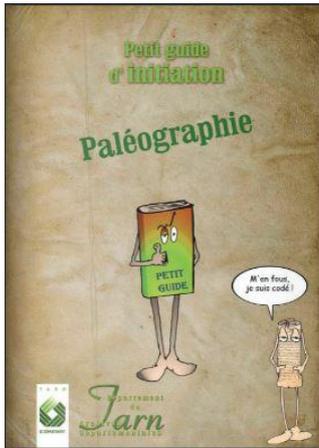
Voilà un site ludique et intéressant pour ceux qui débutent en généalogie. Il y est énoncé des conseils et des règles de base afin de bien



commencer et de poursuivre sereinement ses recherches. Comme toujours, tout n'est pas forcément à suivre à la lettre, mais c'est une bonne base.

<https://apprendre-genealogie.fr/debutant-commencez-ici/>

Paléographie :



Un petit guide de la paléographie a été édité par les Archives du Tarn, il est à la fois très sérieux mais aussi présenté de façon amusante avec une petite souris qui vous aide à suivre le fil du propos.

<https://fr.calameo.com/read/00439198919a6ad964f85>

C'est sur la plateforme Cameleo dans laquelle se trouvent également d'autres ressources sur la paléographie en particulier des Archives du département de l'Yonne avec des ateliers d'Alain Noël, docteur en histoire.



Pour les trouver il suffit de faire une recherche de documents avec le mot clef paléographie sur le site Cameleo.

Recherche de décès après 1970 :

Vous avez presque tous entendu parler des fichiers de l'INSEE qui publie la liste des décès après 1970. Le site de l'INSEE n'est pas toujours très facile et pratique à utiliser c'est pourquoi je vous propose deux solutions très facile d'emploi.

1^{re} solution :

<https://gene.genedc.fr/>



C'est le site que j'utilisais jusqu'à présent, il est facile d'emploi, il a également d'autres ressources disponibles, mais il vous oblige à créer un compte gratuit et à vous connecter à chaque fois. Il permet, entre autres, de générer des fichiers Excel à partir de votre recherche, que vous pourrez ensuite travailler à votre guise.

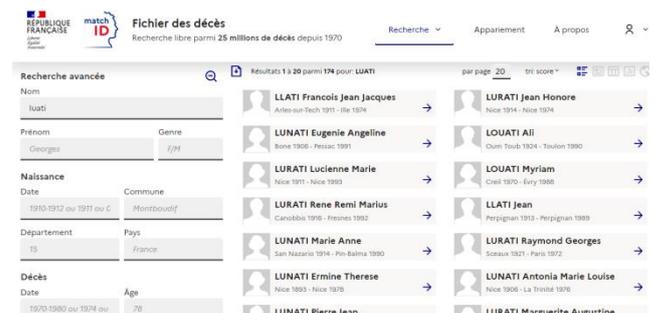
2^e solution :

Le serveur suivant est un projet en open source mis en œuvre par une équipe composée de développeurs du ministère de la Justice et du ministère de l'Intérieur.

<https://deces.matchid.io/search?advanced=true>

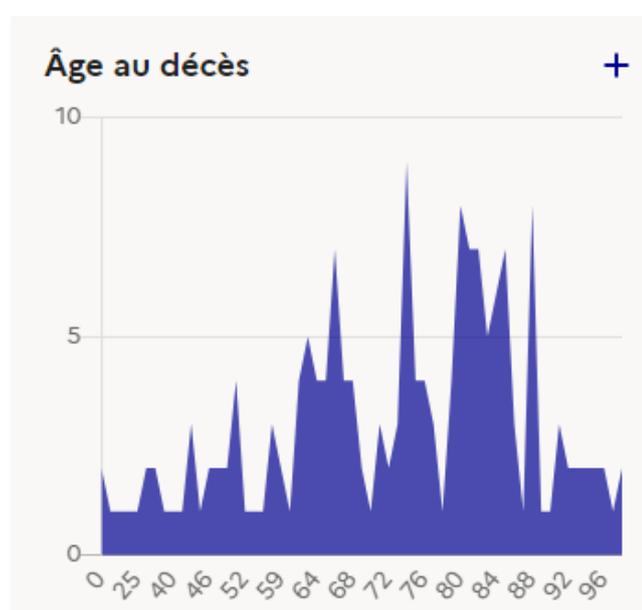


Ce site vous permet de faire ce qu'il appelle des recherches floues avec des variantes orthographiques du patronyme recherché.



En cherchant sur le patronyme Luati, il va vous proposer les Llati, Lurati, Lunati, Louati. C'est bien pratique pour retrouver les individus qui ont eu une modification orthographique qui s'est introduite au cours du temps. Cette fonction est optionnelle et vous pouvez chercher, bien entendu, sur un patronyme unique.

Il donne également la possibilité d'extraire des statistiques sur les défunts que vous cherchez.



Si vous vous intéressez à la source des informations, voilà quelques informations générales sur le fichier INSEE des décès :

<https://www.insee.fr/fr/information/4190491>

L'INSEE a publié aussi un document qui explique tout cela en détail "De la déclaration des décès à la publication des statistiques" :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1303477/processus_deces.pdf

Pour connaître encore plus de détails sur l'opération entre la mairie et l'Insee, vous pouvez lire l'instruction du ministère de l'Intérieur aux maires sur les modalités de transmission des bulletins statistiques de l'état civil (version 2015, mais je ne sais pas si c'est la dernière).

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1303477/InstructionsMaires.pdf>

Des services similaires se trouvent sur Filae, Geneanet, MyHeritage, etc... mais payants...

FORUM AGAM :

N'hésitez pas à utiliser le forum de discussion du site de l'AGAM pour échanger des informations entre adhérents et poser vos questions généalogiques :

<http://www.agam-06.com/forumagam/>

Vous pouvez demander votre inscription au forum en écrivant au secrétariat de l'AGAM : secretariatagam@gmail.com

D. Loizeau